

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moshé ben Raziél, Chímone ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yítshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yítshak, Aaron Ben Chímone, 'Haïm ben David, David Ben yaakov, Yéhía ben Yaakov, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esther



Pour le zévoug de Sarah bat Avraham, Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

La Parachat Tsav, continue à détailler les instructions divines pour les sacrifices, avec un accent particulier sur les sacrifices de l'offrande de paix (Chélamim) et le sacrifice de culpabilité (Aham). Elle énonce également la procédure d'intronisation des Cohanim et détaille les réglementations pour la consommation des sacrifices. L'importance de la pureté rituelle est soulignée à travers diverses prescriptions concernant les vêtements de culte, la purification des ustensiles et le rôle des Cohanim dans le maintien de l'ordre rituel. La Paracha se conclut par l'installation d'Aaron et de ses fils dans leurs fonctions, marquant ainsi le début de leur service divin dans le Michkan.

Dans le chapitre 6 de Vayikra, la Torah dit :

יז/ וַיְדַבֵּר יְהוָה, אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר

17/ Hachem parla à Moshé en ces termes:

יח/ דַּבֵּר אֶל-אַהֲרֹן וְאֶל-בָּנָיו לֵאמֹר, זֹאת תּוֹרַת הַחֲטָאתָ: בְּמָקוֹם אֲשֶׁר תִּשְׁחַט הָעֹלָה תִשְׁחַט הַחֲטָאתָ, לִפְנֵי יְהוָה-- קֹדֶשׁ קֹדָשִׁים, הוּא

18/ "Parle ainsi à Aaron et à ses fils: Ceci est la règle de l'expiatoire. A l'endroit où est immolé l'holocauste, sera immolé l'expiatoire, devant Hachem: il est éminemment saint.

Versets De la Paracha

Avant d'entamer notre analyse, il nous faut définir la nature des deux sacrifices que nous allons évoquer. Le sacrifice 'Ola, également appelé holocauste, ne vient pas expressément en réparation d'une faute. La faute peut en effet initier ce sacrifice, mais elle n'en est pas la raison principale. De façon concrète, il peut être présenté

pour la négligence d'un commandement positif¹ ou encore pour avoir penser à fauter sans pour autant avoir transgressée². Quelle que soit la nature de l'acte, il n'est pas réellement nécessaire de présenter une offrande pour obtenir réparation. Le

1 Voir traité Yoma, page 36a.

2 Voir Yérouchalmi, traité Yoma, chapitre 8, Halakha 7.

véritable objectif visé par ce sacrifice est finalement de renforcer le lien unissant l'individu avec son Créateur après que la personne en question l'ait entaché par les situations évoquées. C'est d'ailleurs l'une des raisons mises en avant pour justifier que le sacrifice soit intégralement consommé, témoignant ainsi de l'intention de la personne le présentant, de satisfaire et de plaire à Dieu. À ce titre, les décisionnaires le qualifient d'offrande volontaire, tant il doit s'agir d'une démarche de réconciliation voulue par l'homme. Il n'y a pas d'obligation formelle de le présenter, cela doit découler de la volonté propre à la personne³. À l'inverse, le sacrifice 'Hatat vient pour une véritable transgression et fait office de réparation pour un acte interdit par la Torah. Il s'avère donc obligatoire de l'apporter après avoir fauté.

Nos versets insistent sur le lieu où les deux offrandes devaient être égorgées, à savoir au Nord. Cette localisation n'est pas choisie au hasard, tant nos sages⁴ y décèlent le siège des forces du mal. Les sacrifices y sont donc égorgés afin de réduire l'impact de ces énergies négatives. Au vu de ce que nous avons introduit quant à la nature des sacrifices 'Ola et 'Hatat, nous comprenons que le deuxième soit apporté en ce lieu, car l'objectif est d'annuler une faute. De l'acte en question résulte naturellement un renforcement des forces du mal et il convient d'annuler cette source. Le sacrifice 'Ola ne devrait quant à lui pas se trouver dans cette position tant nous avons expliqué qu'il venait à titre volontaire dans le but de renforcer le lien avec le divin. Comme tous les autres sacrifices, il devrait donc prendre position ailleurs.

Les sages⁵ révèlent donc la raison de la présence du sacrifice 'Ola au Nord, aux côtés du sacrifice 'Hatat : « *Rabbi Yo'hanan a dit au nom de Rabbi Chimon ben Yo'haï : Pourquoi avons-nous institué la prière à voix basse ? Pour ne pas embarrasser ceux qui ont commis des péchés. Car la Torah n'a pas fait de distinction entre le sacrifice 'Hatat et le 'Ola* ». **Rachi**⁶ explique qu'au travers de sa prière,

le fauteur avoue ses crimes afin de se repentir. Dans cette optique, nous pouvons facilement comprendre le malaise ressenti si cette confession devait se faire à voix haute, au su de tous. Remarquant que la Torah réclame de corréliser les positions des sacrifices 'Hatat et 'Ola, Rabbi Chimone Bar Yo'haï révèle l'intention du Maître du monde. Si en effet, seul le sacrifice 'Hatat devait être égorgé au Nord, alors chacun comprendrait que l'individu le présentant est un fauteur. Afin de brouiller les pistes et d'éviter l'humiliation, Hachem adjoint un autre sacrifice à ce lieu. De la sorte, personne, mis à part le Cohen chargé du sacrifice, ne pourrait savoir la raison pour laquelle l'offrande était présentée. Forts de cette remarque, les sages ont adopté une posture similaire pour la prière. Afin de préserver les fauteurs de la honte de devoir parler de leur transgression à voix haute, la prière est instituée à voix basse, laissant le champ libre à chacun d'épancher sa peine d'avoir trahi la volonté de son Créateur.

La Guémara analyse plus en profondeur les propos de Rabbi Chimone Bar Yo'haï, mais avant d'aborder le raisonnement proposé, il nous faut mettre en avant un détail. Nous venons de souligner l'importance de ne pas humilier le fauteur. Nous nous rendons compte à l'approche de Pessa'h que nous nous apprêtons pourtant à avoir la démarche opposée. Le Séder de Pessa'h, dans lequel nous comptons le récit de la sortie d'Égypte à nos enfants, est articulé autour de quatre enfants dont l'un est appelé le « Racha ». Cette dénomination péjorative, bien qu'elle ne fasse que traduire un état de fait, semble s'opposer au besoin de ne pas cibler les actes des fauteurs. Dans notre cas précis, l'enfant Racha se voit non seulement pointé du doigt, mais plus encore, sa faute est révélée aux yeux de tous. La Haggada le décrit comme celui qui s'exclut des Mitsvot, celui qui ne porte pas attention à la volonté d'Hachem, là où justement nous venons de prouver la volonté du Maître du monde de ne pas humilier les fauteurs.

Certes, nous pourrions établir une distinction en affirmant que le cas du sacrifice diffère tant la personne est dans une démarche de repentir, à l'inverse de l'enfant qui semble

3 Voir Rachi sur le traité Zéva'him, page 6a, aux mots « Kévane », ainsi que Ramban, sur Vayikra, chapitre 1, verset 4.

4 Voir Séfer Raziél Hamalakh, page 12a.

5 Traité Sotah, page 32b.

6 Sur ce passage de la Guémara.

poursuivre dans son comportement. Seulement, nous conviendrons que l'humiliation imposée n'a jamais ramené au repentir, bien au contraire. Il s'agit d'une raison supplémentaire pour laquelle le Maître du monde prend soin d'épargner le fauteur de la honte, car de la sorte, il devient plus aisé de retourner à la pratique et à l'amour de Dieu. Pourquoi alors, la Torah propose-t-elle de traiter un des enfants de « Racha » là où elle semble prendre toutes les précautions pour favoriser son retour sans le dégrader ?

Une réponse fondamentale est à apporter à cette question au travers de l'analyse du texte fourni pour le Racha dans la Haggada. Nous disons en conclusion de Maguid : « *Hakadoch Baroukh Hou n'a pas seulement délivré nos pères, Il nous a délivrés nous aussi en même temps qu'eux* ». Il s'agit de comprendre ici que toutes les néchamot du peuple juif étaient captives des forces du mal, et que la délivrance a inclus l'ensemble des êtres vivants et à venir.

Tous les convives à table, du 'Hakham au Racha, sont concernés par cette phrase et de fait, le Racha a lui aussi vécu la sortie d'Égypte. Pourtant, la réponse que nous apportons à cet enfant consiste à lui rappeler que les fauteurs ne sont pas sortis d'Égypte et en tant que tel, s'il avait vécu à cette époque, il serait mort là-bas. D'où notre incompréhension de le trouver à notre table le soir du Séder où nous célébrons la délivrance ? Comment peut-il se tenir à nos côtés s'il n'aurait pas dû connaître le goût de la liberté ?

Allons plus loin dans notre interrogation. La démarche du Racha est celle évoquée dans la Torah, et consiste à s'exclure de la relation au divin. Cet individu déclare son opposition à la pratique. Dans les faits, cela laisse perplexe. Comment un enfant voudrait volontairement se présenter comme une mauvaise personne devant ses parents ? Même s'il s'est égaré dans son cœur, l'enfant cherche de façon générale à trouver grâce aux yeux des membres de sa famille et ne crie pas sur les toits qu'il est profondément mauvais. Prenons l'exemple du plus grand Racha de la Torah en la personne d'Essav, les textes abondent pour démontrer qu'en présence de son père, Essav se comportait de la manière la plus noble en montrant constamment une volonté d'agir dans le respect de la Torah. Si le plus grand des mécréants

de la Torah se comporte de la sorte, comment un simple Racha pourrait vouloir agir de façon aussi effrontée ?

Le **Chlah Hakadoch** apporte une remarque concernant la réponse donnée au 'Hakham nous permettant d'y voir plus clair. Le sage s'interroge sur les pratiques réalisées le soir du Séder, et le père lui répond par une simple loi : « *il n'est plus permis de consommer d'aliment après avoir mangé l'Afikoman* ». Cette réponse nécessite d'être analysée pour être comprise tant elle n'est pas simple, mais notre attention ne se porte pas sur le contenu de la réponse mais précisément sur son manque de clarté. Pourquoi le père répond-il de façon obscure sans prendre soin d'apporter une explication cohérente ?

La raison pour laquelle le père ne fournit pas une réponse claire à son fils tient au fait qu'il ne s'adresse pas qu'à lui, car avant même de formuler sa réponse, le Racha lui coupe la parole pour intervenir et poser sa question. Le père répond donc aux deux enfants simultanément d'où une réponse indirecte que la première lecture ne permet pas de comprendre. Laissons la soirée de Pessa'h permettre à chacun d'analyser la portée de la réponse fournie au Sage au travers de cette formulation afin de nous focaliser sur le fait qu'elle soit également orientée vers le Racha qui s'est immiscé dans ce questionnement. En quoi l'interdiction de manger après l'Afikoman constitue-t-elle également une réponse pour le Racha ?

Le **Gaon de Vilna**⁷ apporte un commentaire intéressant. Nos Sages enseignent⁸ que le venin du serpent se trouve entre ses dents. Cette précision semble évidemment superflue dans la mesure où elle décrit une réalité connue de tous. Les maîtres en dévoilent donc la substance. Comme chacun le sait, le serpent est le pendant matériel du Satane. Les deux agissent en tandem. En hébreu, le mot serpent se dit « נחש - *na'hach* », tandis que le mot Satane s'écrit « שטן ». Nos maîtres précisent que le Satane chevauche le serpent pour faire fauter l'homme. Ainsi, en superposant les deux entités, nous pouvons voir apparaître trois mots à la verticale :

⁷ Dans son livre Matok Haor.

⁸ Traité Baba Kama, page 23a.

ו	ט	ש
ש	ח	ג
שן <i>dent</i>	חט <i>faute</i>	שן <i>dent</i>

« שן - dent », « חט - faute » et encore « שן - dent ». Le **Gaon de Vilna** nous dévoile le message de nos Sages : entre les dents du serpent, l'une à droite, l'autre à gauche, se tient son venin. Quel est ce venin ? Il s'agit de la faute. C'est en transgressant la volonté du Créateur que nous laissons le poison s'infiltrer en nous et altérer notre perception de la Torah.

Les maîtres de la mystique enseignent que les forces du serpent se sont réincarnées en Essav, le frère de Yaakov. Il est en quelque sorte le venin moderne que nous cherchons à évacuer. Comment faire ?

En reproduisant le moyen par lequel Essav a été rayé de l'héritage d'Yitshak. **Rachi**⁹ souligne que le jour où Yaakov est allé prendre les bénédictions en lieu et place d'Essav, n'était autre que Pessa'h. C'est pourquoi Rivka a préparé deux chevreaux, un pour le sacrifice inhérent à chaque fête et un autre pour celui de Pessa'h. Bien sûr, les patriarches respectaient les lois de la Torah, même celles qui allaient être édictées par les Sages. Nous ne sommes donc pas surpris de voir le **Midrach Pliya**¹⁰ nous révéler qu'au retour d'Essav, lorsque ce dernier veut servir à son père les mets qu'il a préparés, Yitshak refuse, car il a déjà mangé l'Afikoman que Yaakov lui a servi, lui interdisant de manger davantage. Or, Yitshak avait précisé au préalable à son fils que la bénédiction qu'il souhaitait lui offrir dépendait du repas sur lequel il pourrait asseoir sa connexion avec Hachem. En servant l'Afikoman à son père, Yaakov empêche toute autre consommation et supprime l'accès aux bénédictions pour Essav. L'incarnation du mal est alors privée de l'héritage de la Torah.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le mot « אפיקומן - Afikoman » est la contraction des mots « אפיקו מן - *exclure le repas* ». Nous pouvons toutefois déceler une autre allusion. Le mot « מן - *mane* » est régulièrement utilisé dans le Talmud pour désigner une personne. Les Sages sont

9 Béréchit, chapitre 27, verset 9.

10 Béréchit, chapitre 27, verset 35.

appelés « מן דאמר - *celui qui dit* ». L'Afikoman peut donc aussi se traduire par « exclure quelqu'un ». La personne que nous cherchons à exclure en consommant l'Afikoman n'est autre qu'Essav, car en effet, si ce personnage avait été en Égypte, il ne serait pas sorti.

Notre propos est d'ailleurs fortement insinué par les mots de nos Sages concernant l'interdiction de manger après l'Afikoman : « afin de garder le goût du sacrifice de Pessa'h dans la bouche ». Cela vient insinuer le fait que le sacrifice préparé par Yaakov pour Yitshak constitue le moyen de chasser Essav en maintenant le goût d'une Mitsvah dans la bouche et en supprimant le mal niché entre les dents, à savoir la faute insinuée par le venin du serpent.

Le père adresse donc un message fort à son fils. Le fait que le Racha soit présent témoigne qu'il n'a pas été exclu par l'Afikoman car en effet, les Réchaïm ne sont pas sortis d'Égypte. En d'autres termes, cet enfant n'est pas un Racha. Pourquoi alors l'appeler ainsi ? À cause de la faute, de ce venin hérité du serpent et de son successeur Essav. Ces forces du mal cherchent en permanence à s'immiscer en nous, mais il faut manger l'Afikoman afin de les chasser, car aucun des enfants d'Israël n'est réellement un Racha. Seule la tentation qu'Essav lui impose laisse paraître cela, mais au fond, l'envie de notre âme est de servir Hachem. Comme tous les autres Juifs, l'enfant déguisé en Racha est finalement empli d'une grandeur que le père a la charge de faire émerger.

Sur cette base, nous pouvons comprendre une chose remarquable laissée transparente par une question en suspens : Pourquoi le Racha se présente-t-il aux yeux de ses parents comme un fauteur alors que même Essav ne se comportait pas ainsi ?

La réponse est merveilleusement illustrée par deux exemples de la Torah à travers ce que souligne **Rav Israël Raïzman**. La Torah relate qu'à l'époque des juges, les Hébreux se sont détournés du droit chemin en s'éloignant d'Hachem et sont tombés sous la domination des peuples alentour. Face à la misère de leur situation, les Bné-Israël ont à nouveau levé les yeux vers le ciel et Hachem

a répondu à leur prière en leur envoyant un prophète¹¹ :

יא/ וַיָּבֵא מֵלֶאֱדָה יְהוָה, וַיֵּשֶׁב תַּחַת הָאֵלֶּה אֲשֶׁר בְּעַפְרָה,
אֲשֶׁר לְיוֹאָשׁ, אָבִי הָעֶזְרִי; וַגִּדְעוֹן בְּנוֹ, הֵבֵט חֲטִיִּים בַּגַּת,
לְהַגִּים, מִפְּנֵי מִדְיָן

11/ Or, un ange d'Hachem vint se placer sous un térébinthe près d'Ofra, appartenant à Yoach l'Abiézarite, au moment où Guidéone, son fils, battait du froment dans le pressoir pour le mettre à l'abri des Madianites.

יב/ וַיֵּרָא אֵלָיו, מֵלֶאֱדָה יְהוָה; וַיֹּאמֶר אֵלָיו, יְהוָה עִמָּךְ גְּבוּר
הַקָּיִל

12/ L'ange d'Hachem lui apparut et lui dit: "Hachem est avec toi, vaillant homme!"

יג/ וַיֹּאמֶר אֵלָיו גִּדְעוֹן, בִּי אֲדֹנָי, וַיֵּשׁ יְהוָה עִמָּנוּ, וְלָמָּה
מִצְאָתָנוּ כָּל-זֹאת; וְאַיֶּה כָל-נִפְלְאוֹתָיו אֲשֶׁר סָפְרוּ-לָנוּ
אֲבוֹתֵינוּ לֵאמֹר, הֲלֹא מִמִּצְרַיִם הֵעֲלָנוּ יְהוָה, וְעַתָּה נִטְשָׁנוּ
יְהוָה, וַיִּתְּנֵנוּ בְּכַף-מִדְיָן

13/ Et Guidéone lui répondit: "Hélas! Seigneur, si Hachem est avec nous, d'où vient tout ce qui nous arrive? Que sont devenus tous ses prodiges que nous ont contés nos pères, disant: N'est-ce pas Hachem qui nous a fait sortir de l'Égypte? Maintenant Hachem nous délaisse et nous livre aux mains de Midiane!"

יד/ וַיִּפֶן אֵלָיו, יְהוָה, וַיֹּאמֶר לֹךְ בְּכַחֲךָ זֶה, וְהוֹשַׁעְתָּ אֶת-יִשְׂרָאֵל
מִכַּף מִדְיָן: הֲלֹא, שְׁלַחְתִּיךָ

14/ Alors Hachem s'adressa à lui, disant: "Va avec ce courage qui t'anime, et tu sauveras Israël de la main de Midiane: c'est moi qui t'envoie."

Rachi¹² rapporte : « **Ce que nos ancêtres nous ont raconté** : C'était Pessa'h, il lui dit : "Hier soir, mon père a récité le Hallel, et je l'ai entendu dire"¹³ : 'Quand Israël est sorti d'Égypte', et maintenant Hachem nous a abandonnés. Si nos ancêtres étaient justes, Il agirait pour nous en leur mérite, et s'ils étaient méchants, tout comme Il a accompli des merveilles pour eux sans raison, Il le ferait aussi pour nous, et où sont toutes Ses merveilles ?" »

Guidéone présente ici un argument pour amorcer le sauvetage du peuple : Hachem est intervenu en Égypte alors même que le peuple se tenait au

49ème niveau d'impureté. Le peuple dans lequel vit Guidéone n'est pas descendu si bas et mérite tout au moins les mêmes égards que les Hébreux d'antan. Cette plaidoirie provoque l'amorce de la présence divine car jusqu'alors, un ange s'adressait à Guidéone, tandis qu'ensuite, **Rachi**¹⁴ remarque un changement de langage et Dieu se manifeste directement au prophète.

Un point important est à noter dans le propos de Guidéone : la veille, son père lui a conté la sortie d'Égypte durant le Séder et a chanté le Hallel avec lui. Cette assertion est des plus surprenantes tant le texte le décrit comme idolâtre. Yoach disposait même d'un autel pour sacrifier aux idoles dans sa propre maison¹⁵. Comment un tel individu peut-il célébrer la sortie d'Égypte et les miracles qui l'ont entourée ? Plus encore, c'est grâce à cela que son fils parvient à fournir l'argument justifiant le sauvetage du peuple.

La réponse est concentrée dans la nature profonde de Pessa'h. Pessa'h n'est pas une conséquence de la sortie d'Égypte. Il ne s'agit pas d'une fête de commémoration mise en place en souvenir des événements de la libération. Pessa'h existait avant même que nous ne descendions nous installer en Égypte, comme l'atteste le fait que Yitshak célébrait cette fête bien avant ces événements. Pessa'h est précisément la source du potentiel de libération, l'énergie amorçant l'affranchissement des forces du mal. À ce titre, chaque année, les forces manifestées à la sortie d'Égypte déferlent à nouveau dans le monde et baignent le peuple juif dans un élan de sainteté. À titre individuel, chaque membre des Bné-Israël élève son âme, même inconsciemment, vers une sainteté supérieure, pour connaître un échelon plus intense de liberté. Seuls les véritables mécréants, ceux qui n'auraient pas mérité la liberté en Égypte, ne ressentent pas cette amorce spirituelle. De fait, même Yoach consacrant sa vie à l'idolâtrie, a perçu le soir de Pessa'h un élan de lumière et a chanté les louanges de la délivrance, valant à son fils de trouver les mots pour libérer les Bné-Israël.

Nous décelons une situation similaire dans la descendance de Moshé Rabbénou, à travers Yéhonathan ben Ménaché, dont la Torah décrit

11 Choftim, chapitre 6.

12 Sur le verset 13.

13 Téhilim, chapitre 114, verset 1.

14 Verset 14.

15 Voir à partir du verset 25.

la dérive idolâtre. Nous trouvons pourtant une chose invraisemblable concernant ce personnage. À l'époque du roi Yérov'am, Hachem a mandaté le prophète 'Ido afin de réprimander les actes du roi. Parmi les consignes données par Hachem au prophète, se trouvait l'interdiction de s'arrêter en chemin, même pour boire ou manger. Après avoir quitté la demeure du roi, 'Ido rencontre un faux prophète qui l'enjoint à prendre le repas avec lui, sous prétexte d'avoir lui aussi reçu la visite d'un ange le lui réclamant. 'Ido va donc accepter la proposition et ainsi désobéir à l'ordre divin. Le texte raconte alors¹⁶ :

כ/ וַיְהִי, הֵם יֹשְׁבִים אֶל-הַשְּׁלֶחַן וַיְהִי, דְּבַר-יְהוָה, אֶל-הַנְּבִיאַ, אֲשֶׁר הָשִׁיבוּ

20/ Tandis qu'ils étaient attablés, une voix divine s'adressa au prophète qui l'avait fait revenir,

כא/ וַיִּקְרָא אֶל-אִישׁ הָאֱלֹהִים, אֲשֶׁר-בָּא מִיְהוּדָה לְאֹמֶר, פֹּה, אָמַר יְהוָה: יַעֲזֹב, כִּי מְרִיתָ פִי יְהוָה, וְלֹא שָׁמַרְתָּ אֶת-הַמִּצְוָה, אֲשֶׁר צִוָּה יְהוָה אֱלֹהֶיךָ

21/ et interpellant l'homme de Dieu venant de Yéhouda, elle lui dit: "Ainsi a parlé Hachem: Parce que tu as désobéi à Hachem, que tu n'as pas respecté l'ordre que t'avait donné Hachem, ton Dieu;

כב/ וַתִּשָּׁב, וַתֹּאכַל לֶחֶם וַתִּשְׁתֶּ מַיִם, בַּמָּקוֹם אֲשֶׁר דִּבֶּר אֱלֹהֶיךָ, אֶל-תֹּאכַל לֶחֶם וְאֶל-תִּשְׁתֶּ מַיִם--לֹא-תִבּוֹא נִגְלָתְךָ, אֶל-קִבְרֵי אֲבוֹתֶיךָ

22/ parce que tu as rebroussé chemin, que tu as mangé et bu dans le lieu où il t'avait défendu de manger et de boire, ta dépouille n'entrera point au sépulcre de tes pères."

Il est invraisemblable de noter que l'auteur de la prophétie n'est autre que le faux prophète que le Midrach¹⁷ mentionne être Yéhonathan, le petit-fils de Moshé. Comment envisager que le Maître du monde puisse faire passer son message par une personne si éloignée ?

Le Rama' Mipano¹⁸ apporte une réponse extraordinaire issue des versets suivants¹⁹ :

א/ וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פַּרְעֹה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לְבוֹ, וְאֶת-לֵב עַבְדִּיו, לְמַעַן שְׁתִּי אֶתְחִי אֵלָה, בְּקִרְבּוֹ
1/ Hachem dit à Moshé: "Rends toi chez Pharaon; car moi même j'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs, à dessein d'opérer tous ces prodiges autour de lui.

ב/ וְלִמְעַן תְּסַפֵּר בְּאָזְנֵי בְנֶךָ וּבֶן-בְּנֶךָ, אֵת אֲשֶׁר הִתְעַלְלֹתִי בְּמִצְרַיִם, וְאֶת-אֶתְחִי, אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בָם; וַיִּדְעַתֶּם, כִּי-אֲנִי יְהוָה
2/ et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que j'ai fait aux Égyptiens et les merveilles que j'ai opérées contre eux; vous reconnaîtrez ainsi que je suis Hachem."

Ces versets s'adressent à Moshé et ne visent pas explicitement le reste du peuple. Hachem y précise que Moshé racontera ce récit à ses fils et petits-fils. Yéhonathan a donc eu la chance hors du commun d'assister au Séder de Moshé Rabbenou. Hachem fait sur cette base une promesse : « vous reconnaîtrez ainsi que je suis Hachem ». Le texte est formulé au pluriel témoignant que tous les convives présents lors du Séder de Moshé finiront par savoir qu'Hachem est le véritable Dieu. Même Yéhonathan est alors inclus dans cette annonce révélatrice d'un grand secret. Le simple fait d'avoir écouté le récit de la sortie d'Égypte au soir de Pessa'h suffit pour inculquer la connaissance du divin. Yéhonathan, malgré toutes ses errances, disposait d'une source de liberté et de contact du divin. À la fin de sa vie, lorsqu'il côtoie 'Ido, lui-même lié à Hachem, cette étincelle se ravive et subitement, il parvient au niveau prophétique pour compter parmi les prophètes d'Israël. C'est dire l'effet radical du récit de la sortie d'Égypte sur l'âme de toutes les personnes l'écoutant.

Ayant cela à l'esprit, nous pouvons revenir sur le cas du Racha et sur la question de savoir comment il pouvait faire valoir son mauvais côté devant ses parents.

La réponse est à nouveau merveilleuse, mais pour la saisir, il nous faut poursuivre les propos de la Guémara susmentionnée évoquant les sacrifices 'Ola et 'Hatat. Comme nous le disions, les deux sacrifices sont égorgés au Nord afin d'épargner au fauteur l'humiliation en faisant en sorte que les gens ne puissent savoir s'il s'agit d'un 'Hatat ou d'un 'Ola. La Guémara reste

16 Mélahkim, Tome 1, chapitre 13.

17 Chir Hachirim Rabba, chapitre 2, paragraphe 5.

18 'Assara Maamarot, maamar Méah Késsitah, simane 76.

19 Chémot, chapitre 10.

perplexe face à cette explication et demande : « *(Pourtant il existe bien un moyen de distinguer le sacrifice 'Ola du sacrifice 'Hatat.) La Torah réclame une femelle pour le sacrifice 'Hatat et un mâle pour le 'Ola (les personnes présentes pourront alors distinguer le fauteur et cela sera humiliant). La Guémara répond : la queue de l'animal est longue et cache les parties génitales empêchant ainsi la distinction. (La Guémara objecte:) Cela n'est vrai que pour les agneaux (dont on ne peut distinguer le genre), mais qu'en est-il si l'on choisit d'apporter une chèvre (dont la queue ne recouvre pas les organes génitaux?) Dans ce cas, c'est l'auteur du sacrifice qui a fait le choix d'offrir un animal permettant de comprendre sa faute alors qu'il pouvait opter pour l'agneau. Il est donc responsable de sa honte. (La Guémara objecte à nouveau:) Qu'en est-il de celui qui a sombré dans l'idolâtrie et dont la Torah réclame nécessairement une chèvre (et pas un agneau ? Dans un tel cas, tout le monde saura évidemment qu'il s'agit d'un sacrifice 'Hatat et le fauteur sera humilié. La Guémara répond:) Dans ce cas, puisque sa faute est grave, l'humiliation est nécessaire pour lui permettre de se faire pardonner ».*

Il ressort que la honte est un vecteur de réparation. Parfois, il apparaît indispensable comme pour l'idolâtrie, parfois il est facultatif, comme c'est le cas pour les autres fautes, où le choix est accordé à l'individu de présenter une chèvre ou un agneau afin de dissimuler sa faute. Même dans cette situation, puisque la Torah propose la possibilité de présenter une chèvre, cela signifie qu'il est possible de révéler la faute au public si le fauteur le désire. Pourquoi ? Justement parce que la honte est source de réparation et de repentir lorsqu'elle est volontaire. Le mot « בִּישָׁה – l a honte » est d'ailleurs l'anagramme du mot « שׁוֹבָה - repentir ».

Nous pouvons alors apprécier la situation de Pessa'h avec le Racha sous une perspective remarquable. L'enfant égaré, dont la conduite n'est pas conforme à la Torah, est bien présent le soir du Séder. Comme nous le disions, cela est une preuve de sa nature profonde. Il est bon mais se laisse submerger par les tentations de son mauvais penchant. S'il était un véritable Racha, alors non

seulement il ne mériterait pas d'être à la table de Pessa'h, mais plus encore, il prétendrait être un Tsadik à l'image d'Essav. Le simple fait de se tenir aux côtés de ses parents, réveille inconsciemment en lui la liberté face aux forces du mal. Un élan de repentir jaillit du plus profond de son âme et le conduit à vouloir s'améliorer. Dès lors, il ne ment plus et se présente sous ses plus mauvais traits. Il ne s'agit pas de défier ses parents ni même Hachem, bien au contraire. L'enfant accepte l'humiliation car il cherche à se faire pardonner, à s'améliorer et à vivre à nouveau en harmonie avec son créateur. Le Racha est présenté comme tel, précisément parce qu'il le souhaite, dans l'espoir de réparer ses erreurs. Consciente de cela, la Torah évoque cette situation et valide sa démarche en lui rappelant précisément qu'il n'est pas un Racha, car s'il l'avait été, il serait mort en Égypte. Là où nous lisions de la cruauté dans la réponse à fournir à cet enfant, la Torah cache la plus grande des consolations. Là où l'enfant accepte l'humiliation, la Torah révèle sa grandeur et scande à chacun qu'il n'est pas Racha.

Les sages s'accordent pour considérer notre génération comme égarée par les affres de millénaires d'exil. Les personnes les plus éloignées ne sont pas rebelles. Elles sont simplement distantes de la vérité. Mais il ne faut pas perdre espoir de les voir revenir à la lumière. Le travail de chacun doit s'orienter vers cette attente et notre rôle est justement de diffuser la Torah et la connaissance afin d'aboutir à ce résultat.

Puisse le Maître du monde nous donner encore et toujours le mérite sans égal de diffuser sa lumière.

Chabbat Chalom.

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur

iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**